

LA GAZETTE



ÉDITO

Bientôt le printemps chez les Balades de Nina !

Février et pourtant nous pourrions entendre les premiers chants des oiseaux (turdidés notamment merle, rouge-gorge mais aussi Accenteur mouchet...), nous émerveiller devant les premières floraisons de l'année (bourse à pasteur, fausse-roquette, pâquerette...), observer les premières parades amoureuses des mammifères recherchant désormais un partenaire pour la reproduction (lièvres, lapins...) et puis il y a nos chiens dont les sens se mettent en extase face à toutes ces bonnes odeurs non farouches !

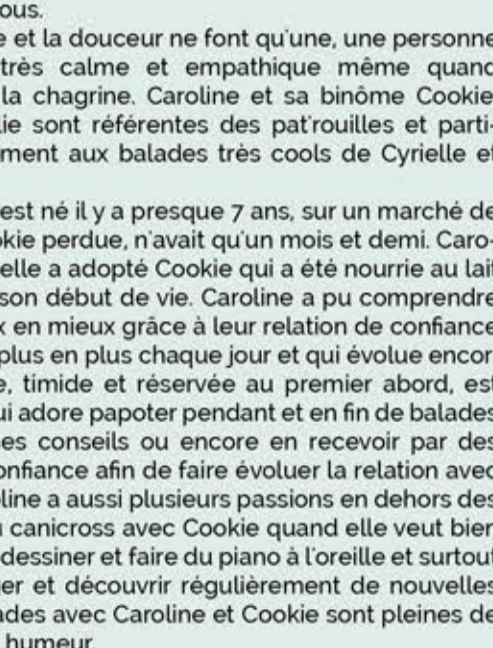
Déjà ? Oui ! Il fait certes un peu frisquet tout de même durant nos balades quotidiennes pour observer cette nature qui batifole ! Mais oui la belle saison est très proche ! La tente-vous aussi arriver avec ses jours qui rallongent et qui apportent leur lot de sottes peines de complexité avec nos chiens tant aimés.

C'est pourquoi l'association commence dès le mois de mars ses balades "Découverte Faune et Flore" en compagnie de son chien ! Nous vous emmènerons dans la nature découvrir le monde vivant qui s'y cache. Plantes sauvages et même médicinales, oiseaux, mais également chiroptères à la tombée de la nuit feront partie de tout un programme mis en place avec l'office de tourisme du Marais Poitevin ! De quoi éveiller vos sens les plus sensibles, étoffer vos connaissances de la Nature, et surtout renforcer votre complicité avec votre chien.

Elles viendront compléter vos balades habituelles de socialisation en groupe et en libre.



LES CHIFFRES DE 2021



Grâce à moi et 30 bénévoles, dont 23 référents balades (mais surtout grâce à moi)

Nous avons organisé 560 balades, quelque soit le temps, où 2 963 participants (enfin des potes quoi) ont pu profiter de balades en libre

...Je trouve que j'ai assuré !

Dixit Nina

LA FACE CACHÉE DES RÉFÉRENTS : CAROLINE

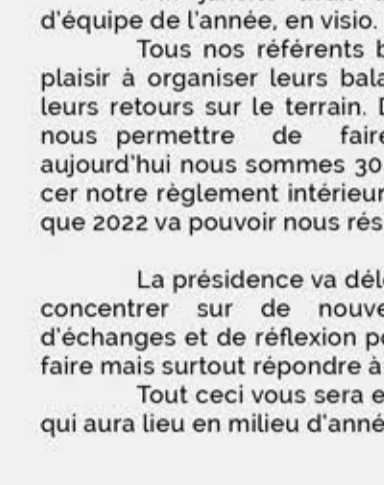
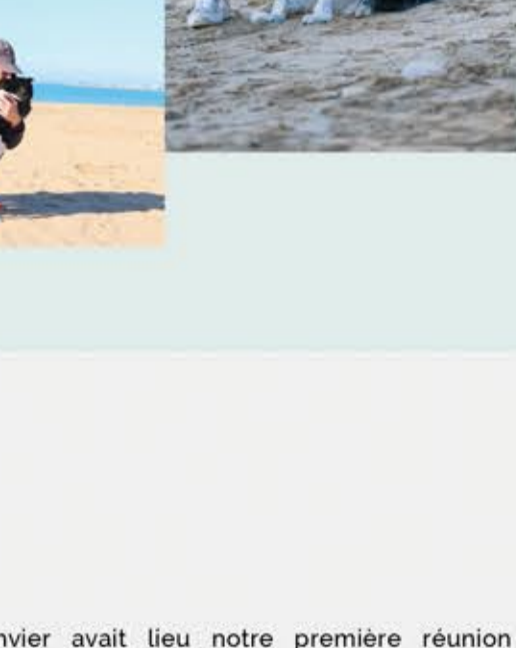
Mais qui est Caroline ? Caroline, arrivée depuis peu dans les balades de Nina, n'est pas connue de tous.

Caroline et la douceur ne font qu'une, une personne très agréable, très calme et empathique même quand quelque chose la chagrine. Caroline et sa binôme Cookie, jolie border collie sont référentes des patrouilles et participent régulièrement aux balades très cools de Cyrielle et Polka.

Le duo est né il y a presque 7 ans, sur un marché de légumes où Cookie perdue, n'avait qu'un mois et demi. Caroline a craqué et elle a adopté Cookie qui a été nourrie au lait maternisé pour son début de vie. Caroline a pu comprendre Cookie de mieux en mieux grâce à leur relation de confiance qui a évolué de plus en plus chaque jour et qui évolue encore.

Caroline, timide et réservée au premier abord, est une personne qui adore papoter pendant et en fin de balades pour apporter ses conseils ou encore en recevant par des personnes de confiance afin de faire évoluer la relation avec sa chienne. Caroline a aussi plusieurs passions en dehors des BDN, elle fait du canicross avec Cookie quand elle veut bien la tracer, adore dessiner et faire du piano à l'oreille et surtout elle aime voyager et découvrir régulièrement de nouvelles choses. Les balades avec Caroline et Cookie sont pleines de joie et de bonne humeur.

Cyrielle Ruppin - Référente bénévole balade très cool



REUNION D'EQUIPE



Fin janvier avait lieu notre première réunion d'équipe de l'année, en visio.

Tous nos référents bénévoles ont pu confier leur plaisir à organiser leurs balades et nous ont fait part de leurs retours sur le terrain. Des échanges riches qui vont nous permettre de faire évoluer l'organisation (car aujourd'hui nous sommes 30 membres bénévoles), renforcer notre règlement intérieur, mais également penser à ce que 2022 va pouvoir nous réserver dans son ensemble.

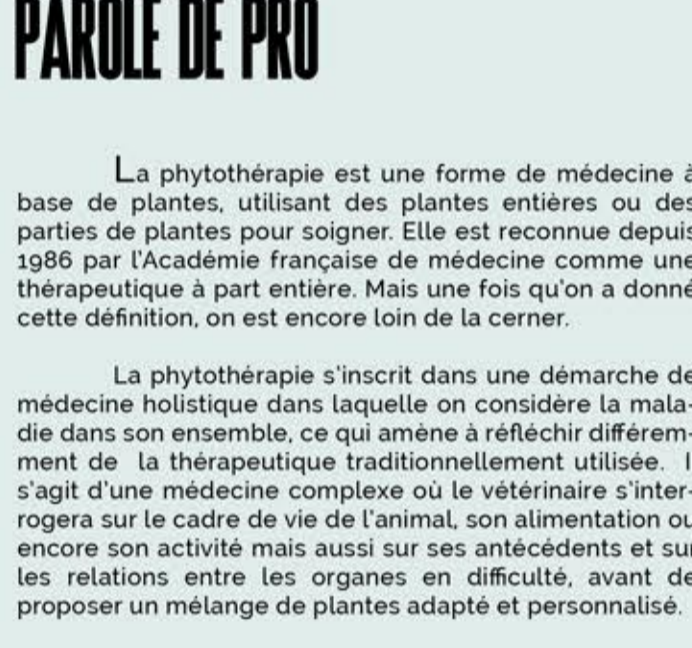
La présidence va déléguer des fonctions afin de se concentrer sur de nouveaux projets. Trois heures d'échanges et de réflexion pour toujours mieux vous satisfaire mais surtout répondre à des besoins essentiels.

Tout ceci vous sera expliqué en détails lors de l'AG qui aura lieu en milieu d'année.

TEMOIGNAGES

"Nous avons commencé les balades de Nina l'été dernier c'est-à-dire en 2021. Rusty, berger australien, était un jeunet de 14 mois, foufou et très dynamique. Rusty est très joueur encore aujourd'hui mais grâce aux balades très cool Rusty a appris à se faire comprendre par les ninotes et surtout il a appris à canaliser ses émotions. Avant, il ne s'arrêtrait pas, même quand un autre chien lui faisait comprendre qu'il en avait marre, le jeu passait avant tout. J'ai aussi gagné en confiance envers mon chien, j'arrive désormais à comprendre ses différents comportements dévotement les autres. J'ai encore beaucoup à apprendre mais les balades de Nina sont bénéfiques pour les chiens ainsi que pour les humains".

Rusty et Aurélie



"Voici plusieurs points que j'aimerais aborder.

Primo : Plume est une chienne très peureuse, elle a pris confiance petit à petit et au fur et à mesure des balades de groupe. Je me rappelle de coups de feu tirés lors d'une de ses premières balades ; aux premiers, elle était pétrifiée, puis voyant les autres faire leur vie tranquille, elle a pris confiance hyper rapidement et poursuivi la balade sereinement.

Secondo : J'ai appris à mieux connaître Plume en l'observant et en discutant avec les référents toujours disposés à parler comportement et éducation lors des balades.

Et tertio, une grande aide nous a été apportée grâce aux intervenants, Mélanie, Richard et Stéphanie.

Plume, Sophie, Stéphane



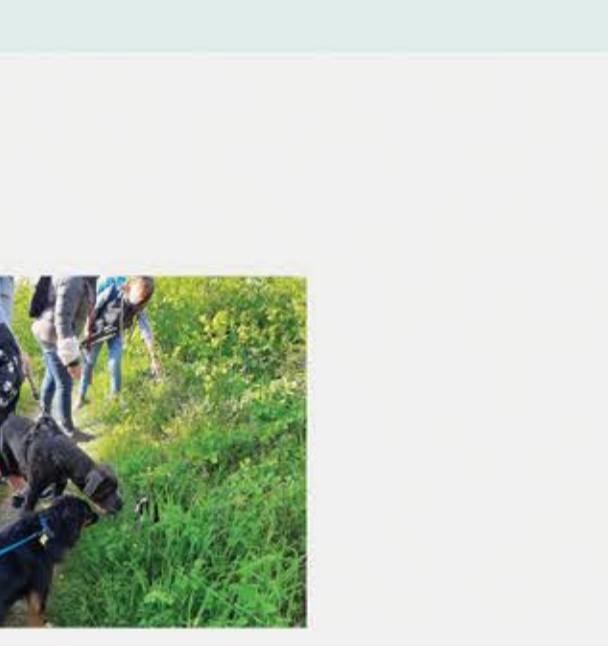
UNE PLANTE ET LE CHIEN : L'ÉGLANTIER

L'églantier appelé le Rosier des Chiens est un rosier sauvage. C'est une plante médicinale riche en vitamine C, mais qui contient également des vitamines B1, B2 et pro-vitamines A. Nous utilisons surtout le fruit qui est le cynorhodon.

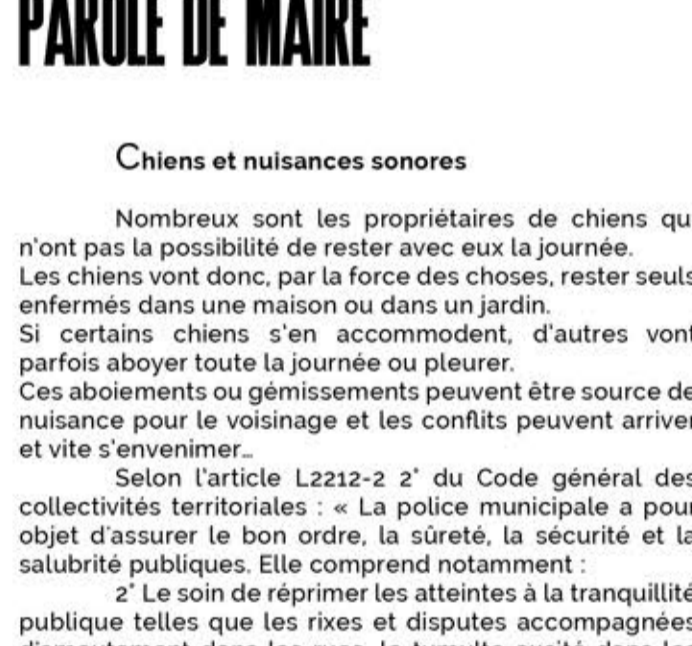
C'est un excellent complément alimentaire pour nos chiens, un tonique général et un antioxydant. Il permet de renforcer le système immunitaire mais est aussi à la croissance de nos jeunes chiens. Il existe dans les magasins spécialisés sous forme de poudre, vous pourrez ainsi en administrer à votre compagnon canin sous forme de dose.

Demandez conseils auprès de votre vétérinaire ou organisme spécialisés afin d'écartier tout risque pour l'animal.

Rachelle Gire, co-présidente



L'EMOTION



L'émotion... C'est cet état qui parfois nous dépasse, qui peut être positif ou négatif, que nous arrivons de temps en temps à maîtriser et parfois non. Est-ce donc possible pour nos chiens de le contrôler en permanence ?

S'occuper du bien-être émotionnel de son animal est primordial afin qu'il puisse s'épanouir comme il se doit. L'important est de créer un espace propice pour leur permettre de souffler et d'extérioriser leurs émotions afin qu'ils apprennent à trouver des solutions pour gérer différemment. Nous devons les aider et les accompagner à faire les bons choix. Laissons leur la place et l'espace pour le faire car ils en ont besoin !

Emilie Riou, référente bénévole

PAROLE DE PRO

La phytothérapie est une forme de médecine à base de plantes, utilisant des plantes entières ou des parties de plantes pour soigner. Elle est reconnue depuis 1986 par l'Académie française de médecine comme une thérapeutique à part entière. Mais une fois qu'on a donné cette définition, on est encore loin de la cerner.

La phytothérapie s'inscrit dans une démarche de médecine holistique dans laquelle on considère la maladie dans son ensemble, ce qui amène à réfléchir différemment de la thérapeutique traditionnelle utilisée. Il s'agit d'une médecine complexe où le vétérinaire s'interrogera sur le cadre de vie de l'animal, son alimentation ou encore son activité mais aussi sur ses antécédents et sur les relations entre les organes en santé, avant de proposer un mélange de plantes adaptées et personnalisées.

Il est nécessaire de bien la distinguer de l'homéopathie avec laquelle elle est parfois confondue, alors qu'elle en est très éloignée, aussi bien sur le plan conceptuel que pratique. L'homéopathie consiste à administrer à doses infinitésimales des remèdes, capables, à doses plus élevées, de produire des symptômes semblables à ceux de la maladie à combattre. La phytothérapie quant à elle utilise des plantes aux principes actifs, dont les substances naturelles sont souvent copiées ou utilisées par la suite dans des médicaments de synthèse.

Les principales actions des plantes médicinales utilisées chez les animaux de compagnie sont : le drainage, une action sur les troubles du transit, des effets

cardiaques et circulatoires, des effets anti-infectieux et immunostimulants, un apport d'éléments minéraux ou de vitamines, une action calmante, anti stress, des effets sur le tonus général, pour accompagner le vieillissement...

Ainsi, complémentaire d'une médecine « classique », la phytothérapie s'inscrit dans un rapport soignant-soigné personnalisé, à l'échelle de l'individu, en prenant en compte la totalité des effets d'une plante sur les différents organes de l'animal, et en abordant la santé de l'individu dans sa globalité et sa complexité.

Alexandra de Nazelle - Vétérinaire Ostéopathe - Phytothérapie



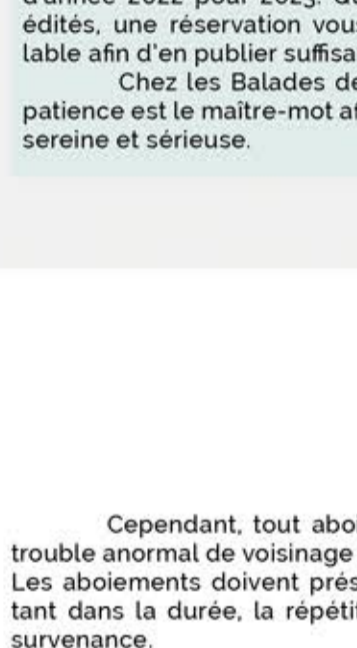
ACTUS

Nos balades spéciales Découverte Faune et Flore pour le premier semestre (sous réserve de modifications) :

Découverte Flore : (Rachelle Gire) :
- 19 mars : 10h00 - Canal de Charras Ciré d'Aunis
- 23 avril : 10h00 - À travers champs - La Jarrie
- 21 mai : 10h00 - Canal de Charras Ciré d'Aunis
- 25 juin : 10h00 - À travers champs - La Jarrie

Découverte Chiroptères : (Maggie Bournuill) :
- 07 mai : 21h15 - Lac de Frace à Agrefeuille d'Aunis
- 04 juin : 21h50 - Forêt de Benon

Les inscriptions seront à effectuer sur le groupe Facebook pour nos adhérents, les événements seront créés au fur et à mesure, quelques jours avant les balades. Quant aux non adhérents, ils devront s'inscrire via notre standard au 06 65 38 71 36. Présence de chiens de l'association BDN uniquement, les chiens extérieurs à l'association ne seront pas admis.



Un calendrier 2023, disponible dès le fin d'année !

Cette année, un calendrier va être pensé puis créé à partir de nos photos de balades. Il sera effectif fin d'année 2022 pour 2023. Quelques exemplaires seront édités, une réservation vous sera demandée au préalable afin d'en publier suffisamment pour tous.

Chez Les Balades de Nina, jeune association, la patience est le maître-mot afin que tout se crée de façon sereine et sérieuse.

La médiation est toujours privilégiée. A défaut si le propriétaire est récalcitrant, le maire pourra le verbaliser par une amende contraventionnelle et la confiscation des chiens peut également être ordonnée. C'est le volet de la responsabilité pénale du propriétaire. Il faut savoir que la carence du maire à agir peut également engager sa responsabilité vis-à-vis des voisins gênés par le bruit.

Pour conclure, le voisinage doit tout de même faire preuve d'une certaine tolérance à l'égard de nos amis à quatre pattes et les propriétaires doivent prendre les précautions nécessaires pour éviter ou limiter les nuisances sonores.

Alisson Curty - Maire de Ciré d'Aunis



PAROLE DE MAIRE

Chiens et nuisances sonores

Nombreux sont les propriétaires de chiens qui n'ont pas la possibilité de rester avec eux la journée. Les chiens vont donc, par la force des choses, rester seuls enfermés dans une maison ou dans un jardin. Si certains chiens s'en accommodent, d'autres vont parfois aboyer toute la journée ou pleurer. Ces aboiements ou gémissements peuvent être source de nuisance pour le voisinage et les conflits peuvent arriver et vite s'envenimer...

Selon l'article L2212-2 2° du Code général des collectivités territoriales : « La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Elle comprend notamment : 2° Le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique telles que les rixes et disputes accompagnées d'ameutement dans les rues, le tumulte excité dans les lieux d'assemblée publique, les attroupements, les bruits, les troubles de voisinage, les rassemblements nocturnes qui troublent le repos des habitants et tous actes de nature à compromettre la tranquillité publique ; ».

Le maire dispose des pouvoirs de police et est garant de la tranquillité publique. Il peut donc prendre un arrêté en visant à réprimer les aboiements qui sont de nature à troubler la tranquillité publique et prescrire aux propriétaires de chiens de prendre toutes précautions pour empêcher les animaux de troubler le voisinage par les aboiements.

Cependant, il faut faire attention car l'arrêté pris ne peut avoir une portée générale et absolue. Le maire a également la possibilité de prendre un arrêté à portée individuelle (un propriétaire nommé) mais cet arrêté devra être bien motivé.

En effet, les aboiements peuvent constituer également un trouble anormal de voisinage pouvant engager la responsabilité du propriétaire du chien.

Cependant, tout aboiement ne constitue pas un trouble anormal de voisinage et fort heureusement. Les aboiements doivent présenter un caractère anormal tant dans la durée, la répétition, l'intensité et le lieu de survenance.

C'est le volet de la responsabilité civile du propriétaire. Le maire doit donc, dès qu'il en est informé, prendre contact avec les propriétaires du ou des chiens pour tenter de trouver une solution pérenne tant pour les chiens que pour le voisinage.

La médiation est toujours privilégiée. A défaut si le propriétaire est récalcitrant, le maire pourra le verbaliser par une amende contraventionnelle et la confiscation des chiens peut également être ordonnée. C'est le volet de la responsabilité pénale du propriétaire. Il faut savoir que la carence du maire à agir peut également engager sa responsabilité vis-à-vis des voisins gênés par le bruit.

Pour conclure, le voisinage doit tout de même faire preuve d'une certaine tolérance à l'égard de nos amis à quatre pattes et les propriétaires doivent prendre les précautions nécessaires pour éviter ou limiter les nuisances sonores.

Alisson Curty - Maire de Ciré d'Aunis

Nos balades spéciales "dynamique" s'arrêtent ! Afin de préserver le calme et privilégier la bonne communication chez tous nos chiens, nous arrêtons ces balades qui ont été souvent synonymes de fortes tensions. Alors, la section s'arrête mais les "Cool attitude" en tout genre, mélangeant toutes les races, quant à elles, continuent !

LE LOULOU DU MOIS

À l'adoption au Refuge Oleronais à St Georges d'Oléron (Grande Cointrie)

Jax : Epagneul croisé Border collie, mâle castré de 10 ans.

Né le 28 juillet 2011. Jax est au refuge depuis 2019.

Pour la petite histoire, il vivait en appartement avec un autre chien et sa maîtresse. Ne pouvant plus les sortir pour des raisons de santé, elle a dû s'en séparer. Il est possible qu'il ait subi des négligences, voire des maltraitements... Il s'entendait très bien avec son compagnon de l'époque mais il n'a probablement pas eu l'occasion de rencontrer beaucoup d'autres chiens.

Heureusement Jax n'en veut pas du tout aux humains, il les aime, il est câlin, assez vaillant et s'entendra aussi avec les autres chiens. Avec les autres chiens, c'est plus compliqué, mais il a énormément progressé après un travail de 6 mois auprès d'une éducatrice.

Il n'aime pas particulièrement les chats ni les vélos ou les courseurs.

Il a besoin malgré tout de balades et de relations bienveillantes avec ses futurs humains d'adoption.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter le Refuge Oleronais, une équipe investie vous accueillera pour voir Jax et beaucoup d'autres chiens qui vous attendent...

Maries-Claire Penot 06 75 55 29 49

Vous pouvez aussi consulter le site internet : <http://refuge-oleronais.e-monsite.com/>

Virginie Bancarel - référent bénévole balade.



Doriane



contact@balader-son-chien.com
06 65 38 71 36

